

ARRETE MUNICIPAL n° AC 2026.71

Objet :
Réglementation de la circulation
MaXi-Race – Trail du Lac d'Annecy

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8, R.411-18, R.411-25,
- ◆ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par arrêté du 07 juin 1977,
- ◆ Vu le code pénal et notamment l'article R.610-5,
- ◆ Vu la demande de la direction de course « Maxi race » pour la course du dimanche 31 mai 2026
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation, afin d'assurer le déroulement convenable de cette manifestation.

ARRÊTE

Article 1 :

Pour permettre le bon déroulement de la manifestation « MaXi Race », la circulation des véhicules sera interdite chemin des gardes et chemin de la mine, le **dimanche 31 mai 2026 de 11h30 à 17h30**, sauf pour les riverains, les véhicules de secours et les véhicules de l'organisation.

Article 2 :

Cette réglementation sera assurée par la pose de panneaux de signalisations réglementaires par les organisateurs, qui indiqueront, notamment, la fermeture de la route et la possibilité laissée aux riverains d'accéder à leurs habitations.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie de SAINT-JORIOZ dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : patrickmaxievents@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la commune : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 20.04.2026

Le Maire

Michel BEAL

